

Braulio Mora Nyon, le 6 février 2009

POSTULAT

« POUR DES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES DANS LE DOMAINE PUBLIC »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Le développement de véhicules électriques connaît aujourd'hui un nouvel essor grâce à la prise de conscience écologique toujours plus grande de la population, de nouvelles technologies permettant une meilleure autonomie de ces véhicules ainsi que des prix de carburant plus hauts qu'il y a quelques années.

De plus, les difficultés liées à une circulation toujours plus saturée en ville ont mené à une hausse importante de ventes de scooters, dont les modèles électriques sont de plus en plus nombreux.

Dans la ville de Nyon, comme dans la grande majorité des villes romandes, il n'existe à l'heure actuelle aucune borne de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public. Mettre à disposition des bornes de recharge dans les endroits clés (parkings publics, parc à 2 roues derrière la gare, etc.) serait vu comme un signe de la part de la ville de Nyon à vouloir encourager l'utilisation ces véhicules écologiques. L'absence actuelle de cette infrastructure empêche encore bien des personnes à vouloir acheter un véhicule électrique.

Contrairement aux vélos électriques, la batterie des scooters électriques est lourde et non-amovible, et sa recharge pose souvent problème. En effet, toutes les personnes ne possèdent pas de garage ou une prise électrique dans ce dernier. A l'instar de ce qui est fait dans la ville de Lausanne, les bornes pour les scooters pourraient fournir gratuitement du courant aux utilisateurs.

Concernant les voitures électriques, nous pourrions imaginer la mise en place dans les parkings publics d'une ou plusieurs places de parc balisées avec borne de recharge. La quantité de courant nécessaire à leur recharge étant plus grande, il devrait être possible d'offrir ce dernier à un prix avantageux si la gratuité n'est pas possible.

En conséquence je vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers à soutenir ce postulat et à le renvoyer en commission pour une discussion plus approfondie et rapport.

Braulio Mora